

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
<b>Herausgeber:</b>	Société fribourgeoise d'éducation
<b>Band:</b>	87 (1958)
<b>Heft:</b>	12
<b>Rubrik:</b>	Que faire quand on n'aime pas un des mets présentés

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Démarches auprès des cantons

L'« Association pour la navigation du Rhône au Rhin » entreprend des démarches auprès des cantons en vue de l'établissement d'un concordat intercantonal dont le but serait double : constituer un bureau technique pour l'établissement d'un projet d'exécution des ouvrages de la frontière franco-genevoise à l'embouchure de l'Aar et rechercher le mode de financement, la répartition équitable entre les cantons et la Confédération.

Le rythme des réalisations s'est accéléré au cours de ces dernières années. Nous souhaitons qu'il s'accélère encore !

## Moyen de transport économique

Le bateau est le moyen de transport le plus économique.

Pour transporter une tonne de marchandises, il faut mettre en œuvre un poids mort d'environ 350 kg. par bateau, 750 kg. par chemin de fer, 750 à 1000 kg. par camion (chiffres concernant le matériel utilisé en Suisse).

La force à mettre en jeu pour transporter une tonne est de  $\frac{1}{2}$  CV par voie d'eau (pente normale ou régularisée),  $\frac{1}{2}$  à 3 CV par rail, 8 à 15 CV par route (selon le type de camion et le profil de la route).

Quant à la main-d'œuvre, un homme assure le transport de 93 tonnes par eau, 5 tonnes par chemin de fer, 2  $\frac{1}{2}$  tonnes par camion et  $\frac{1}{2}$  tonne par avion.

Ces quelques chiffres montrent à quel point les transports fluviaux sont économiques pour les marchandises lourdes. Notre équipement en moyens de communication ne sera jamais complet sans le canal transhelvétique.

*Bulletin Patronal, 1/1958.*

## Savoir-vivre à table

### QUE FAIRE QUAND ON N'AIME PAS UN DES METS PRÉSENTÉS

Si c'est une intolérance : moules, œufs, fromage... il faut le dire tout simplement. N'allez pas vous rendre malade.

Si c'est simple dégoût, il vaut mieux le surmonter. Servez-vous peu, parlez beaucoup, et personne ne se rendra compte de rien si vous êtes habile.

Dans le cas contraire, d'une préférence très marquée, restez modéré. Remerciez la cuisinière si vous devinez qu'on a voulu vous faire plaisir, mais servez-vous avec discrétion. Ne cédez pas aux multiples invitations de vous resservir. D'ailleurs, il est toujours gênant d'insister, de pousser des convives à manger beaucoup. Il ne faut pas quitter la table avec une impression de gêne, de lourdeur qui serait le contraire d'une détente, d'un beau souvenir.

Quant aux conversations, évitez avec soin tout ce qui peut donner un choc : annonce d'un décès, d'une maladie, détails macabres au sujet d'un accident, d'un cataclysme... Ce n'est pas l'heure du journal, c'est l'heure d'une conversation détendante. Evitez aussi de vous mettre en vedette, n'énumérez pas vos talents, ou vos succès, ou même vos malheurs...

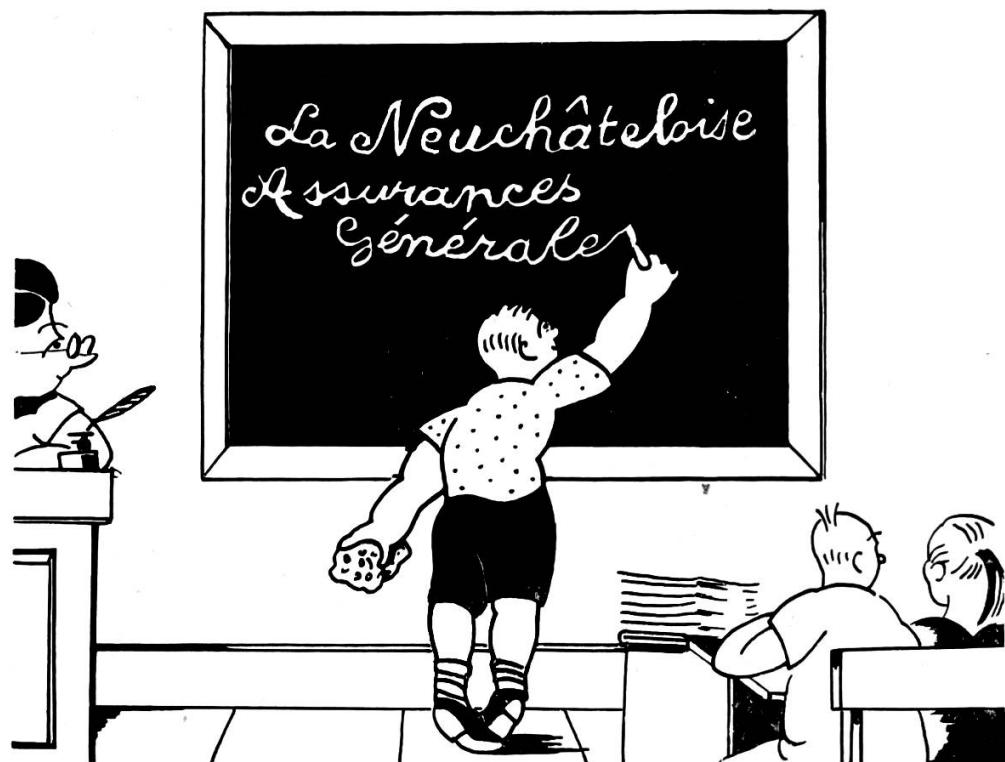
Il peut arriver, au cours du repas, que l'un des convives fasse malencontreusement une maladresse : verre renversé, tache, vaisselle abîmée... Est-ce un enfant qui est l'auteur de cette inattention ? Ne dramatisez pas ! ne criez pas ! Réparez les dégâts le plus vite possible, calmez l'enfant et ne troublez pas la tranquillité du repas.

Est-ce un adulte ? Faites l'impossible pour qu'il ne soit pas trop gêné de sa bâvue. Si vous le voyez très confus, rassurez-le, expliquez-lui avec bienveillance que le fait est sans importance et camouflez prestement les traces de l'accident. Puis reprenez la conversation en cours sans jamais revenir sur ce petit contre-temps.

Le repas terminé, vous débarrassez la table totalement. Vous brossez ou secouez la nappe, puis vous pouvez la remettre en place afin de servir le café dans une pièce nette, sur une table propre.

Servez le café bien chaud, mais ne vous impatientez pas si l'un ou l'autre de vos convives attend qu'il soit presque froid. Tous les goûts sont dans la nature et il faut respecter les préférences de chacun.

*L'Ecole et la famille.*



**A. RENEVEY, agent général, Fribourg**  
**Bd. de Pérolles 22 — Tél. 22070**